

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2)

Date et signature (2)

2. Intitulé de l'unité de la section : (2) Préparation en peinture de carrosserie

CODE (3)	24400 3011 E1
----------	---------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 3 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - (1) transition
 - (1) inférieur
 - (1) qualification
 - (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 4 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Repris en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

3. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, cette unité doit :

- 3.1.1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 3.1.2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

3.2. FINALITES PARTICULIERES

- 3.2.1. Acquérir une autonomie de travail progressive de manière à préparer un travail de peinture.
- 3.2.2. Développer les techniques et connaissances nécessaires à la préparation des différents supports en vue de recevoir les couches de fond, de les appliquer et de réaliser les procédés d'étanchéité et de protection des carrosseries.
- 3.2.3. Développer des attitudes :
 - de soin;
 - de précision;
 - d'ordre;
 - de sécurité.

4. CAPACITES PREALABLES REQUISES

4.1. FRANCAIS

Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- Lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation.
- Répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites.
- Consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières.

S'exprimer oralement et par écrit :

Produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair. A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules; l'écriture sera lisible.

4.2. MATHEMATIQUES

4.2.1. Calcul mental

- Maîtriser les tables d'addition (somme de 2 nombres naturels inférieurs à 100).
- Maîtriser les tables de multiplication (produit de 2 nombres naturels inférieurs à 10).
- Multiplier un nombre positif (écriture décimale) par 10, 100, 1000.
- Diviser un nombre positif (écriture décimale) par 10, 100, 1000.

4.2.2. Calcul écrit et problèmes

En exploitant des situations simples, en relation avec le vécu social ou professionnel du candidat et en donnant un sens aux activités mentales sollicitées :

- Additionner, soustraire, multiplier 2 nombres naturels.
- Calculer une valeur approchée (jusqu'à 2 décimales) du quotient de 2 nombres naturels.
- Prendre une fraction d'une quantité.
- Prendre un pourcentage d'une quantité.
- Choisir l'unité la plus adéquate pour mesurer une grandeur.
- Effectuer des conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité et de masse.
- Calculer l'aire et le périmètre du rectangle, y compris le cas particulier du carré.
- Calculer l'aire, le volume du parallélépipède rectangle, y compris le cube.

4.2.3. Constructions géométriques

- Déterminer la distance entre 2 points, un point et une droite, deux droites.
- Reconnaître et tracer aux instruments deux segments de droites parallèles.
- Reconnaître et tracer aux instruments deux segments de droites perpendiculaires.
- Construire un carré, un rectangle aux instruments sans autre contrainte que de respecter une ou deux conditions de position ou de mesures de longueur.

- Diviser un cercle de diamètre donné en quatre parties égales.
- Construire aux instruments :
 - Un triangle rectangle connaissant la mesure de deux côtés.
 - Un triangle isocèle connaissant la base et la hauteur.
 - Un trapèze rectangle connaissant la mesure de deux bases et la distance qui les sépare.

Remarques

Ces capacités peuvent être vérifiées par un test d'admission (le rôle diagnostique de ce test est évident et indispensable).

Le Certificat d'Etudes de Base (CEB) couvre les capacités préalables requises.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 13 personnes pour les travaux pratiques.

PROGRAMME DES COURS

Cours : TRAVAUX PRATIQUES PEINTURE ET METHODE

- C 1 - Reconnaître les outils de peinture
- C 2 - Reconnaître les équipements du peintre
- C 3 - Laver un véhicule à l'eau et / ou à la vapeur
- C 4 - Identifier des supports (tôles zinguées,...)
- C 5 - Dégraisser tôles et peintures
- C 6 - Préparer les différents supports en vue de recevoir un primer

Critères de qualité

- Respect des mesures de sécurité et d'hygiène générales (MSHG)
- Respect des consignes d'exécution
- Respect des données du fabricant

- C 7 - Réaliser des opérations de masticage

Critères de qualité

- Respect des MSHG
- Respect des consignes d'exécution
- Respect des données du fabricant
- Respect de l'uniformité

- C 8 - Dresser le mastic par ponçage

Critères de qualité

- Respect des MSHG
- Respect des consignes d'exécution
- Respect de la granulométrie des papiers à poncer
- Respect de l'uniformité

C 9 - Masquer

Critères de qualité

- Respect des zones à ne pas peindre
- Minutie

C 10 - Appliquer des apprêts sur les différents supports

Critères de qualité

- Respect des MSHG
- Respect des consignes d'exécution
- Respect des pressions recommandées
- Respect des données du fabricant

C 11 - Poncer les apprêts

Critères de qualité

- Respect des MSHG
- Respect des consignes d'exécution
- Respect de la granulométrie des papiers à poncer
- Respect de l'uniformité

C 12 - Réaliser les différents procédés d'étanchéité et de protection de carrosserie

Critères de qualité

- Respect des MSHG
- Respect des consignes d'exécution
- Respect de l'aspect visuel
- Respect des données du fabricant

C 13 - Appliquer, à partir d'un mélange donné, un type de peinture de finition sur des intérieurs d'éléments de l'automobile

C 14 - Différencier les déchets

Cours : TECHNOLOGIE PEINTURE

- C 1 : Mesures générales de sécurité et d'hygiène
- Transport et stockage des produits
 - Mesures sur l'incendie
 - Premiers secours : * projections dans les yeux
* projections sur la peau
* voies respiratoires
 - Fuites aux récipients
- C 2 - Identifier les symboles, suivant la norme C.E.E., des produits dangereux utilisés.
- C 3 - Reconnaître les outils individuels du préparateur-peintre
- C 4 - Caractériser l'équipement individuel
- Le vêtement de travail
 - Les chaussures de sécurité
 - Les gants de caoutchouc
 - Les lunettes de protection
 - Les types de masques respiratoires
- C 5 - Identifier et caractériser, les opérations de travail :
- Le dégraissant
 - Les enduits polyesters
 - Les abrasifs
 - Les impressions (Primer)
 - Les apprêts à deux composants
 - Les durcisseurs
 - Les diluants
 - Les isolants
- C 6 - Identifier
- Tôle neuve laminée à froid
 - Tôle zinguée
 - Tôle traitée à l'électrophorèse, cataphorèse
 - Matériaux de synthèse
- C 7 - Identifier et caractériser, les opérations de travail lors de l'utilisation :
- Des fixateurs;
 - Des plastifiants;
- sur des matériaux de synthèse rigides ou souples.

C 8 - Le compresseur

- Description sommaire
- Entretien
- Mesures de sécurité

C 9 - Le pistolet

- Différents types
- Description
- Entretien et pannes

C 10 - Les ponceuses

- Différents types et mouvements
- Caractéristiques
- Mesures de sécurité et d'hygiène

C 11 - L'aire de préparation

- Utilité
- Description
- Entretien

C 12 - Protection des tôles

- L'anticorrosion
- L'insonorisant
- Les cires corps creux

C 13 - Entretien des peintures

- Les produits nettoyants
- Les pols
- Les cires

9. CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'unité de formation, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, l'étudiant sera capable de réaliser les capacités des travaux pratiques peinture et méthode :

- C 3
- C 4
- C 5
- C 6
- C 7
- C 8
- C 9
- C 10
- C 11
- C 12
- C 14

dans une qualité commercialisable et dans une situation au moins.

En technologie peinture, l'étudiant doit être capable de maîtriser les capacités :

- C 1
- C 2
- C 4
- presque entièrement C 5
- C 6
- C 7
- l'aspect sécurité et hygiène de C 8 et C 10
- citer les produits utilisés en C 12 et C 13.

10. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.